CHAVILLE

SOLIDARITÉ, CCAS

La Ville vient en aide aux personnes en souffrance psychologique

Pendant la période de confinement, la Ville de Chaville est à l'écoute des personnes les plus vulnérables. Des dispositifs de soutien ont été mis en place par le Centre communal d'action sociale : une cellule de soutien psychologique par téléphone et une procédure d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales.

Mis en ligne le 08 avril 2020



Mise à jour : mercredi 20 mai à 19h

⇒ Cellule de soutien psychologique à votre écoute

La cellule de soutien psychologique est désactivée depuis la fin du confinement.

Comment vivre cette période de confinement qui peut être stressante, notamment pour les personnes qui vivent seules ou à l'inverse pour ceux qui sont obligés de vivre à plusieurs dans de petits logements ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Chaville met à la disposition des familles de la commune, une cellule d'écoute et de soutien.

Infos pratiques

- Contact : 06 10 88 63 86
- Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Dispositif confidentiel et gratuit

Vous pouvez évoquer librement vos problèmes, pour vous-mêmes ou vos proches, un voisin...

En fonction des situations, des professionnels (psychologues, psychiatres...) vous rappelleront.

⇒ Face aux violences conjugales, réagissons

Conformément aux directives du gouvernement, le Centre communal d'action sociale de Chaville a mis en place, en partenariat avec les pharmacies de la ville, un dispositif d'aide et d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales.

Comment signaler des violences conjugales ?

- En alertant les pharmacies de la commune qui relaieront les plaintes au CCAS.
- En contactant le CCAS au 01 41 40 87
- En cas d'urgence, appeler la Police ou la gendarmerie au 17, 24h/24 et 7j/7
- En cas de difficulté, pour appeler en toute confidentialité, composer le 114 par SMS
- Pour échanger de manière anonyme 24h/24, 7j/7, par écrit et en direct avec un policier ou un gendarme spécialement formé : https://arretonslesviolences.gouv.fr
- Pour échanger avec des professionnelles de la lutte contre les violences conjugales, contacter le 3919, du lundi au samedi, de 9h à 19h

Comment signaler une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être ?

- Enfant, adolescent, adulte : appelez le 119, 24h/24 et 7J/7.

RETOUR À LA LISTE

VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS